

Fiche de renseignements adhérent (une par membre)
 Pour pouvoir s'inscrire au club, il faut être né en 2013 ou avant

Nom :
 Prénom :
 Nationalité :
 Date de naissance :

1 photo
 obligatoire
 pour les
 nouveaux
 adhérents

Pour les mineurs, nom du responsable légal :

Adresse :

Profession (ou écolier, collégien, lycéen, étudiant...) :

N° téléphone :
 N° portable :

E-mail (**EN MAJUSCULES S.V.P.**) :

-----@-----

Attention ! Pour recevoir votre licence électronique, vous devez nous communiquer soit votre numéro de portable (qui restera confidentiel), soit votre adresse mail. Dans ce dernier cas, vous acceptez d'entrer dans la liste de diffusion du club ce qui vous permettra d'obtenir toutes les informations urgentes (modifications d'horaires, sorties...). Pensez aussi à consulter le site Internet du club www.verticade.fr

AUTORISATION POUR TOUS LES ADHERENTS

J'autorise le club montagne « VERTI'CADE » à diffuser sur son site Internet des photos, vidéos ou tout autre support de communication (Facebook) à but non commercial sur lesquels mon enfant ou moi figurons.
 Signature :

AUTORISATIONS POUR LES MINEURS

J'autorise le club « VERTI'CADE » à transporter mon enfant dans les véhicules personnels des membres de l'association ou de parents volontaires.
Attention ! En cas de refus, votre enfant ne pourra pas participer aux sorties, compétitions et voyages éventuels, sans votre présence.
 Signature :

J'autorise mon enfant mineur à se rendre seul aux entraînements ou sorties. Il sera également autorisé à les quitter.
 Signature :

J'autorise mon enfant mineur **MEMBRE DU GROUPE COMPETITION** à participer aux entraînements des adultes autonomes dans les conditions définies par le règlement intérieur du club. J'ai pris note qu'il doit être encadré par un adulte référent.
 Signature :

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom :
 N° de téléphone :
 Nom :
 N° de téléphone :

En adhérant au club montagne « VERTI'CADE », vous autorisez nécessairement les responsables des activités et des sorties à prendre toutes les dispositions utiles en cas d'accident.
 Mention « **Bon pour accord** » et signature :

L'adhésion au club montagne « VERTI'CADE » implique nécessairement la lecture et le respect du règlement intérieur du club et du complexe sportif mis à disposition. Les deux sont consultables au gymnase.
 Mention « **Bon pour accord** » et signature :

Indiquez ci-dessous toutes les informations médicales que vous jugerez utiles de faire connaître à l'encadrement.

REGLEMENT DE LA COTISATION

- Je souhaite régler ma cotisation en une seule fois.
- Je souhaite régler ma cotisation en plusieurs fois.
 A cet effet, je joins 2 ou 3 chèques datés du jour de l'inscription. Le premier sera déposé immédiatement, les deux autres le 1^{er} des mois suivants.
- Je souhaite obtenir une facture. Demande à formuler par mail à tresorier@verticade.fr

Réservé à VERTI'CADE

Licence n° :
 Enregistrement F.F.M.E. le :
 Versement :
 L - CH 1 - 2 - 3
 Montant :
 Assurances complémentaires :
 B - B+ - B++ - VHUE - SP - VTT - SL - IJ1 - IJ2 - IJ3
 FAD CM PHO REGL B1
 COMPETITION



ADHESION 2017/2018 - CALCUL DE VOTRE COTISATION
(ne remplir qu'une seule fiche par famille)

Noms & prénoms des personnes concernées :		Prix unitaire (€)	Nombre	TOTAL
Adhésion jeune avec cours collectifs	Groupe en fonction de l'âge			
	Baby (1H/semaine)	160		
	Lézards (1H15/semaine)	170		
	Salamandres (1H30/semaine)	180		
	Performance* (2H/semaine)	250		
Adhésion sans cours	Accès illimité à la salle aux horaires d'ouverture			
	Adulte	180		
	Jeune**	120		
	2 adultes même famille	340		
	Personne supplémentaire***	60		
	Cas particuliers****	Voir ci-dessous		
Pack 3 cours adultes	3x1H30 (groupe de 3 minimum)	48		
Assurances complémentaires	(Facultatifs)			
	Base (recommandée)	8		
	Base +	11		
	Base ++	18		
	Autres options*****	Voir ci-dessous		
TOTAL GENERAL				

L'adhésion comprend la cotisation au club, la licence F.F.M.E. obligatoire et des garanties couvrant la responsabilité civile et la Défense Pénale et Recours. **Attention !** Les assurances complémentaires proposées par l'assureur de la F.F.M.E. sont en supplément. Il est vivement recommandé de souscrire au moins à la « base ». Il vaut mieux être « sur assuré » que « sous assuré » et en cas d'accident, les garanties corporelles se cumulent. Vous pouvez retrouver le document explicatif à l'adresse suivante :

<http://www.ffme.fr/uploads/federation/documents/licence/2018-notice-assurance.pdf>

IMPORTANT

Equipements de Protection Individuel (EPI) : Dans le cadre de la gestion des EPI, l'adhérent procède à un contrôle de routine de son matériel et de celui qu'il peut emprunter au club pour la séance. Il signale toute anomalie au responsable de la séance ou de la sortie qui s'orientera vers les responsables EPI. La sécurité est l'affaire de tous et le club ne pourra être tenu responsable des accidents dus à une défaillance des EPI personnels des adhérents.

* Groupe « perfectionnement et performance ». Ce cours comprend une préparation aux compétitions, incluant des sorties préparatoires et accompagnements aux compétitions les plus importantes.

Les jeunes de ce groupe peuvent également accéder aux créneaux adultes dans les conditions définies par le règlement intérieur du club.

** moins de 18 ans sur toute la saison (critère FFME). Accès aux créneaux adultes pour les 16-18 ans et aux créneaux « grimpe en famille » pour les moins de 16 ans, avec l'accompagnement d'un adulte responsable dans les conditions définies par le règlement intérieur du club.

*** à partir de 3 membres d'une même famille (même nom, même adresse), pour une adhésion hors cours collectifs.

**** licencié hors club : minoration de 30€ sur présentation d'un justificatif.

Chômeur ou étudiant : 150€ sur présentation d'un justificatif

***** voyages hors UE : 50€ - ski de piste : 5€ - slackline et highline : 5€

trail : 10€ - VTT : 30€ - indemnités journalières : 18€/30€/35€